



RAPPORT DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT DEMOLITION D'UN IMMEUBLE BATI



Bien situé au :	8 rue de la République – 71450 BLANZY Parcelles cadastrales 190 et 252
Type de bâtiment :	Maison d'habitation et sa dépendance (garages, atelier, caves)
Projet de travaux :	Démolition
Présence d'amiante :	OUI, voir « chapitre conclusion »
Obligations :	Suivant décision du maître d'ouvrage, différentes possibilités réglementaires : - Plan de retrait (enlèvement) sous-section 3
Propriétaire :	DREAL Bourgogne Franche Comté – 5, voie Gisèle Halimi – 25005 BESANCON Cedex
Donneur d'ordre :	DREAL Bourgogne Franche Comté – 5, voie Gisèle Halimi – 25005 BESANCON Cedex
Date d'intervention :	3 juillet 2025
Date du rapport :	23 juillet 2025
Référence rapport	« 71-Blanzy-DREAL-ADémol-MaisonParcelles190-252-23.07.25 »
Validité du rapport :	Voir chapitre « limites de la mission »

CONCLUSION	Dans le cadre de la mission objet du présent rapport,
	Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Autorisation d'émission :
SARTORI Johann

L'Opérateur de repérage :
SARTORI Johann

SARDIAG
Diagnostics Amiante, Plomb, Travaux, Démolition
15 Rue du Pradet - ZA du Velard 2
71370 OIROUX-SUR-SAONE
Tél: 03.85.47.45.91
Siret : 501 003 024 0020- APE : 7120B

Nota Toute reproduction ou diffusion de ce document (hormis le donneur d'ordre) est interdite sans autorisation de la société SARDIAG. Les rapports restent la propriété de la société SARDIAG jusqu'au règlement complet des honoraires ; ils ne pourront être utilisés par le client avant leur règlement intégral (clause de réserve de propriété – loi 80-335 du 12.05.80). L'utilisation à titre consultatif du présent rapport ne peut être faite que dans son intégralité.

SOMMAIRE

GENERALITE	3
VALIDITE DU RAPPORT :	3
DOCUMENTS DE REFERENCE DANS LE CADRE DE DEMOLITION :	3
OBJET :	3
LIMITES DE LA MISSION :	3
PROGRAMME DE REPERAGE :	3
ECARTS, ADJONCTIONS OU SUPPRESSION PAR RAPPORT A LA NORME :	4
PLAN DE PREVENTION ET PROCEDURES DE PRELEVEMENTS :	4
DESIGNATION DE L'ENTREPRISE :	5
DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE :	5
DESIGNATION DU LABORATOIRE AYANT EFFECTUE LES ANALYSES :	5
DESCRIPTION DU BATIMENT / MISSION	6
BATIMENT CONCERNE :	6
PERIMETRE DE LA DEMOLITION :	6
LISTE DES LOCAUX VISITES / PERIMETRE DE LA MISSION :	6
REMARQUES :	7
TRANSMISSION DE DOCUMENTS :	7
FACTEURS AGGRAVANTS :	7
PERSONNES PRESENTES LORS DU REPERAGE :	7
CONTENU ET RECAPITULATIF DU DOSSIER	8
CONCLUSION DU CONSTAT :	8
RESERVE(S) :	8
RESULTATS DETAILLES DES ELEMENTS SONDES	9
ANNEXES	14
DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE	14
Plan de repérage Toiture / extérieurs :	22
Plan de repérage Dépendances RDC, RDC, R+1 :	23
Plan de repérage Habitation R-1 :	24
Plan de repérage Habitation RDC :	25
Plan de repérage Habitation R+1 :	26
PROCES VERBAUX D'ANALYSES :	27
ATTESTATION SUR L'HONNEUR :	36
ATTESTATION D'ASSURANCE :	36
CERTIFICATS DE COMPETENCES :	38

GENERALITE

VALIDITE DU RAPPORT :

Les présents rapports sont réalisés à la demande du donneur d'ordre ; toute autre utilisation de ce document par une tierce personne autre que le donneur d'ordre est interdite et notamment lors de transactions immobilières futures ou de travaux n'entrant pas dans le cadre de la présente mission. La société SARDIAG ne saurait engager sa responsabilité notamment soit en cas de travaux mettant à jour des matériaux non accessibles visuellement lors du contrôle soit en cas d'intégration de matériaux anciens.

DOCUMENTS DE REFERENCE DANS LE CADRE DE DEMOLITION :

- ✓ Arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- ✓ Décret 2012-639 du 4 mai 2012 relatif aux risques d'exposition à l'amiante
- ✓ Décret 2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- ✓ Articles R.1334.19, R.1334.22, R.1334.27 du Code de la Santé Publique
- ✓ Annexe 13-9 du Code de la Santé Public
- ✓ Décret N°2002-839 du 3 mai 2002 modifiant le décret n°96-97 du 7 février 1996
- ✓ Décret n°96-97 du 7 février 1996
- ✓ Arrêté du 21 novembre 2006
- ✓ Norme NF X46-020 d'août 2017 et son guide d'application GA X46-034

OBJET :

Ce repérage a pour objectif d'identifier et de localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble, ou partie **d'immeuble à démolir**.

LIMITES DE LA MISSION :

- Les quantités d'amiante estimées dans le rapport : Ces quantités approximatives sont évalués à partir de relevé sur plans et/ou sur site. Les désamianteurs sont réputés capables d'évaluer la quantité de déchets qui découleront de leurs travaux.
- Les éléments enterrés seront uniquement vérifiés par les regards visibles et visitables.

PROGRAMME DE REPERAGE :

LISTE C annexe 13-9 du Code de la santé public (mentionnée à l'article R. 1334-22) :

Composants de la construction	Parties des composants à vérifier ou à sonder
1. Toitures et étanchéité	
Plaques ondulées	
Ardoises	Plaques en fibres-ciment
Eléments ponctuels	Ardoises composite, ardoises en fibres-ciment
Revêtements bitumeux d'étanchéité	Conduits de cheminée, conduits de ventilation...
Accessoires de toitures	Bardeaux d'asphalte ou bitumé (Shingle), pare-vapeur, revêtements et colles
	Rivets, faîtages, closoirs, etc.
2. Façades	
Panneaux sandwichs	Plaques, joints d'assemblage, tresses, etc.
Bardages	Plaques et "bacs" en fibres ciments, ardoises en fibres-ciment, isolants sous bardage

Appuis de fenêtres	Eléments en fibres-ciment
3. Parois verticales intérieures et enduits	
Murs et cloisons	Flocages, enduits projetés, revêtements durs (plaques planes en fibres-ciment), joints de dilatation
Poteaux (périphériques et intérieurs)	Flocages, enduits projetés, joints de dilatation, entourages de poteaux, peintures intumescentes
Cloisons légères ou préfabriquées	Panneaux de cloisons, jonction entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons : tresse, carton, fibres-ciment
Gaines et coffres verticaux	Flocage, enduits projetés et lissés ou talochés ayant une fonction coupe-feu, panneaux Vantaux et joints
Portes coupe-feu, Portes pare-flamme	
Ascenseurs, monte-charge	
4. Plafonds et faux plafonds	
Plafonds	Flocages, enduits projetés, panneaux collés ou vissés, coffrages perdus (carton-amianté, fibres-ciments, composite)
Poutres et charpentes	Flocages, enduits projetés, peintures intumescentes
Interfaces entre structures	Rebouchage de trémies, jonctions avec la façade, calfeutremments, joints de dilatation
Gaines et coffres horizontaux	Flocages, enduits projetés, panneaux, jonction entre panneaux
Faux plafonds	Panneaux et plaques
5. Revêtements de sol et de murs	
Revêtements de sol (l'analyse doit concerner chacune des couches du revêtement)	Dalles plastiques, colles bitumeuses, les plastiques avec sous-couche, chape maigre, calfeutrement des passages de conduits, revêtement bitumeux des fondations
Revêtement de murs	Sous-couches des tissus muraux, revêtements durs (plaques menuiserie, fibres-ciment), colles des carrelages
6. Conduits, canalisations et équipements	
Conduits de fluides (air, eau, autres)	Calorifugeage, enveloppe de calorifuge, conduits en fibres-ciment
Conduits de vapeur, fumée, échappement	Conduits en fibres-ciment, joints entre éléments, mastics, tresses, manchons
Clapets, volets coupe-feu	Clapets, volets, rebouchage
Vide-ordures	Conduit en fibres-ciment
7. Ascenseurs et monte-charge	
Portes palières	Portes et cloisons palières
Trémies, machinerie	Flocage, bourre, murs/planchers, joints mousse
8. Equipements divers	
Chaudières, tuyauteries, étuves, groupes électrogènes, convecteurs et radiateurs, aérothermes...	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti condensation, plaques isolantes, tissu amianté
9. Installations industrielles	
Fours, étuves, tuyauteries, etc.	Bourres, tresses, joints, calorifugeages, peintures anti condensation, plaques isolantes, tissu amianté, freins et embrayages
10. Voies et réseaux divers	
Conduits	Fibres-ciment
Revêtement routier	Bitume couche et sous -couche

Arrêté du 22 août 2002. Annexe I – chapitre 3 « Modalités de repérage » « S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, l'opérateur les repère également »

ECARTS, ADJONCTIONS OU SUPPRESSION PAR RAPPORT A LA NORME :

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision août 2017.

PLAN DE PREVENTION ET PROCEDURES DE PRELEVEMENTS :

Procédures de prélèvement : suivant nos Modes opératoires SS4 transmis à l'inspection du travail en 2020 : Dans les grandes lignes :

- Préparation

- Signalétique et balisage chantier
- Approvisionnement matériel dans la zone dédiée à l'opération : EPI, aspirateur, sacs à déchets, outils...
- Protection du sol autour de la zone de travail avec film polyéthylène et ruban adhésif double faces
- Equipement des opérateurs formés SS4

- Opération :

- Aspiration avant le début de l'opération
- Pulvérisation de surfactant ou mélange eau/colle à papier peint sur le matériau à prélever avant le début de l'opération
- Aspiration à la source pendant toute la durée de l'opération.
- Sondage ou prélèvement de l'échantillon (surface : au moins 1 cm² de matière par couche, sondage jusqu'au support) avec outils manuel de type cutter, ciseau à bois, burins, pince... Conditionnement de l'échantillon en double ensachage numérotés.
- Décontaminer sachet échantillon (aspiration et lingettes)
- Mise en déchet des éventuels matériaux non susceptible de contenir de l'amiante mais contaminé, et conditionnement en double emballage approprié et étiqueté au fur et à mesure.
- Décontaminer sac à déchets liés (aspiration et lingettes)

- Décontamination

- Aspiration, pulvérisation du film polyéthylène et mise en déchet
- Aspiration de la zone de travail, passage de lingettes, neutralisation prélèvement par colle en aérosol, scotch étanche ou silicone.
- Décontamination du matériel (aspiration et lingettes)
- Décontamination opérateurs, mise en déchets des EPI jetables
- Décontaminer sac à déchets libres (EPI et polyéthylène) (aspiration et lingettes)
- Repli du chantier et contrôle visuel.

- Traçabilité des prélèvements

- Lorsque le bâtiment est évacué, la traçabilité de l'échantillon est réalisée sur le site à l'aide d'une bombe de chantier
 - Une photographie du matériau à l'endroit où a été fait le prélèvement est répertorié dans ce présent rapport
 - Une localisation sur plan ou schéma est également consigné dans ce rapport
- NOTA : Les opérateurs sont formés sous-section 4.

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE :

Entreprise :	<u>SARDIAG SARLU</u>
Adresse :	15 rue du Pranet – ZA du Velard - 71370 OUROUX SUR SAONE
Tél. /fax :	03 85 47 45 91
Identification de l'entreprise : SIRET :	501 003 024 00020
Attestation d'assurance SMABTP:	H46460Z7302001/001 574101/28 visible en Annexe

DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE REPERAGE :

Opérateur :	M. Johann SARTORI
N° de certification DEKRA :	DTI2167

DESIGNATION DU LABORATOIRE AYANT EFFECTUE LES ANALYSES :



Institut Technique des Gaz et de l'Air (ITGA)
15 Route des Gardes - 92190 Meudon
Laboratoire de Lille accréditation COFRAC N°1-5971 rev6

DESCRIPTION DU BATIMENT / MISSION

BATIMENT CONCERNE :

Le bâtiment concerné est une maison individuelle et sa dépendance situées au 8, rue de la république à Blanzly sur les parcelles cadastrales 190 et 252 :



PERIMETRE DE LA DEMOLITION :

Le présent rapport est limité exclusivement aux zones accessibles détaillées ci-dessous du projet de démolition complète du bâtiment et de son annexe.

LISTE DES LOCAUX VISITES / PERIMETRE DE LA MISSION :

Etage	Locaux visités, zones homogènes	Travaux	Locaux non visités (motif) Zones non accessibles (remarques)
R-1	Habitation : cave 4 Dépendances : caves 1, 2, 3	Démolition	- Réseaux VRD enterrés et non accessibles
RDC	Habitation : Cuisine, circulation, entrée, salon, WC, SDB, chambres 1 et 2, Rgt 1, Rgt 2 Dépendances : Garages G1, G2, atelier		
R+1	Habitation : Cuisine 2, SDB 2, WC 2, chambres 3 et 4 Dépendances : Combles		
R+2	Habitation : Combles		

REMARQUES :

Le présent rapport est établi conformément à l'état des lieux le jour de la visite.

En activité :	oui	☐	non	☒
Evacuation du bâtiment :	oui	☒	non	☐
Enlèvement des mobiliers :	oui	☒	non	☐

TRANSMISSION DE DOCUMENTS :

- Documents graphiques :	oui	☐	non	☒
- Dossier Technique Amiante transmis :	oui	☐	non	☒

Référence : /

Analyse du rapport, remarque(s) :

- Rapport Amiante autre transmis :	oui	☐	non	☒
------------------------------------	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

Référence : /

Analyse du rapport, remarque(s) :

FACTEURS AGGRAVANTS :

Présence d'humidité :	oui	☐	non	☒
-----------------------	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

Remarque : Bâtiment clos et couvert.

PERSONNES PRESENTES LORS DU REPERAGE :

L'intervention a été réalisée sans accompagnateur.

CONTENU ET RECAPITULATIF DU DOSSIER

CONCLUSION DU CONSTAT :

CONCLUSION	L'opérateur de repérage n'ayant pu mener à son terme la mission décrite en tête de rapport, le donneur d'ordre doit faire réaliser des investigations approfondies ou mettre en œuvre des moyens d'accès spécifiques. Dans le cadre de la mission objet du présent pré-rapport,
	Il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante <i>Voir tableau « Résultats détaillés des repérages » ci-après</i>
	Des investigations approfondies doivent être réalisées par le donneur d'ordre <i>Voir détail dans la partie « Réserve(s) » ci-après</i>

RESERVE(S) :

LISTE DES LOCAUX DONT LES MOYENS D'ACCES SONT A DONNER :	
LOCAUX OU PARTIE DE LOCAUX NON VISITES	MODIF
/	/

LISTE DE(S) INVESTIGATION(S) APPORFONDIE(S) A REALISER :				
MATERIAU	LOCALISATION VOIR PLANS	ASPECT COULEUR TEXTURE UTILISATION	PHOTO N°	MOTIF
Réseaux VRD, EU, EV, EP, drainage, fourreaux, regards, cuves et autres éléments enterrés	Sous et autour du bâtiment	/	/	Réserve d'usage : enterrés et inaccessible <i>Voir nota ci-dessous</i> Les eaux usées et eaux vannes sous l'habitation sont très certainement en fibres amiante ciment
<i>Nota : Suite à la présence avérée de tuyaux Fibro Amiante Ciment au droit des regards de visite qui ont été accessible lors de notre inspection il n'est pas possible d'effectuer un repérage de l'ensemble de ces conduits sans travaux lourds de terrassement ; en conséquence il y aura lieu lors des travaux de démolition de prendre en compte la forte probabilité de découvertes de réseaux en amiante ciment.</i>				

Les obligations réglementaires du propriétaire n'ont pas été complètement remplies conformément aux [dispositions de l'article R. 1334-19 du code de la santé publique](#) (Article 6 de l'arrêté du 26/06/2013)

RESULTATS DETAILLES DES ELEMENTS SONDES

Selon le tableau A1 de l'annexe A de la norme NF X 46-020

Composants de la construction selon Norme	Matériaux ou produit vérifiés, sondés, prélevés	Etage	Localisation : Elément témoin (prélèvement/sondage initial)	Localisation : Etendue du matériau ou produit (ZPSO) (sondages complémentaires) <u>QUANTITE</u>	N° Prélèvement	Photo N°	Etat	CONCLUSION : Présence d'amiante ?
1- Couvertures, toitures, terrasses et étanchéités								
Plaques ondulées et planes	Tuiles terre cuite	R+2	Couvertures des 2 bâtiments	Couvertures des 2 bâtiments	/	1	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature
Ardoises, bardeaux bitumineux								/
Eléments associés à la toiture	3 cheminées brique	R+2	Toiture des 2 bâtiments	Toiture des 2 bâtiments	/	1	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature
Eléments de sous-toiture								/
Etanchéité de toiture terrasse								/
Fenêtres de toit, lanterneaux, verrières								/
2- Parois verticales extérieures et façades								
Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich								/
Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage								/
Façades lourdes y compris poteaux	Enduit ciment + peinture façades	RDC	Façades dépendance	Façades dépendance	101.184.25	3	/	NON, après analyse
	Enduit ciment + peinture façades	RDC	Façades habitation	Façades habitation	110.184.25	14	/	NON, après analyse
	Colle de faïences extérieur	RDC	Façades habitation	Façades habitation	111.184.25	14	/	NON, après analyse
	Enduit ciment + peinture façades sous bassement	RDC	Façades habitation	Façades habitation	113.184.25	20	/	NON, après analyse
	Enduit sable	R-1	Escalier accès cave	Escalier accès cave	129.184.25	37	/	NON, après analyse
Menuiseries extérieures	Joints des fenêtres et portes métallique	RDC	Garage 2	Garage 2, atelier : -3 fenêtres et 1 porte	104.184.25	6	BE	OUI, après analyse
	Joint de vitrage sur grandes fenêtres bois	RDC	Chambre 1	Toutes fenêtres du bâtiment	116.184.25	27	/	NON, après analyse
			Salon		122.184.25	31	/	NON, après analyse

	Joint de vitrage sur petites fenêtres bois	RDC	WC	Toutes fenêtres du bâtiment	117.184.25	28	/	NON, après analyse
	Portes d'entrée sans joints de vitrage	RDC	Circulation	Circulation : -2 portes	/	33	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature
Eléments associés aux façades	Descentes d'EP métalliques / PVC	RDC	Façades des 2 bâtiments	Façades des 2 bâtiments	/	2	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature
3- Parois verticales intérieures								
Murs et cloisons maçonnés	Enduit ciment intérieur sur murs parpaings béton	RDC	Garage 2	Garages 1 et 2, atelier	102.184.25	4	/	NON, après analyse
	Enduit ciment joint des pavés de verre	RDC	Garage 1	Garage 1	103.184.25	5	/	NON, après analyse
	Enduit plâtre + papier peint sur doublages brique	RDC	Salon	Périphérie du bâtiment	119.184.25	30	/	NON, après analyse
	Colle bitumineuse noire d'isolant laine minérale	RDC	Salon	Périphérie du bâtiment	120.184.25	30	/	NON, après analyse
	Enduit plâtre + papier peint sur cloisons brique	RDC	Cuisine	Toutes cloisons du bâtiment	123.184.25	32	/	NON, après analyse
	Enduit plâtre + papier peint sur doublages et cloisons brique	R+1	Chambre 4	Tous locaux R+1	150.184.25	55	/	NON, après analyse
Poteaux								/
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)								/
Gaines et coffres verticaux								/
Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques								/
Revêtement de murs, poteaux, cloisons légères, gaines, coffres	Colle grise de faïences évier	RDC	Cuisine	Cuisine : -Environ 6 m²	124.184.25	34	BE	OUI, après analyse
	Colle grise de plinthes carrelage	RDC	Cuisine	Cuisine, circulation, salon, RGT 2, escalier -Environ 64 ml	128.184.25	36	BE	OUI, après analyse
		RDC	Cuisine		130.184.25	38	BE	OUI, après analyse
	Colle grise de faïences	RDC	WC	WC, SDB : -Environ 9 m²	132.184.25	40	BE	OUI, après analyse
	Colle grise de plinthes carrelage	RDC	Rgt 1	Rgt 1 : -Environ 6 ml	134.184.25	41	BE	OUI, après analyse
	Colle grise de faïences	RDC	SDB	SDB : -Environ 18 m²	135.184.25	42	BE	NON, après analyse OUI, par principe de précaution étant donné les résultats des prélèvements 124, 132.184.25
	Trappes accès fibres amiante ciment	RDC	SDB	SDB : -1 trappe	136.184.25	43	BE	OUI, après analyse
	Colle grise de faïences	R+1	Cuisine 2	Cuisine 2 : -Environ 5 m²	148.184.25	53	BE	OUI, après analyse

	Colle grise de faïences	R+1	SDB 2	SDB 2, WC 2 -Environ 30 ml	149.184.25	54	BE	OUI, après analyse
4- Plafonds et faux plafonds								
Plafonds	Enduit plâtre sous plafond brique	RDC	Salon	Tous locaux du RDC	118.184.25	29	/	NON, après analyse
	Enduit plâtre sous plafond brique	R+1	SDB	Tous locaux R+1	151.184.25	56	/	NON, après analyse
	Panneaux bois + enduit de jointement	R+1	Cuisine	Tous locaux R+1	152.184.25	57	/	NON, après analyse
Poutres et charpentes								/
Gaines et coffres horizontaux								/
Faux plafonds								/
Suspentes et contrevents								/
5- Planchers et planchers techniques								
Revêtements de sol	Linoléum non collé	R+1	Comble dépendance	Comble dépendance : -Environ 10 m ²	105.184.25	7	BE	OUI, après analyse
	Chape sous carrelage 7.5*15	RDC	Cuisine	Cuisine, salon, séjour, RGT 1, RGT 2, circulation, escalier	125.184.25	35	/	NON, après analyse
		RDC	Salon		125.184.25	35	/	NON, après analyse
	Chape + colle sous carrelage	RDC	Circulation	Cuisine, salon, séjour, RGT 1, RGT 2, circulation, escalier	126.184.25	35	/	NON, après analyse
	Chape seule	RDC	Circulation	Cuisine, salon, séjour, RGT 1, RGT 2, circulation, escalier	127.184.25	35	/	NON, après analyse
	Chape sous carrelage 7.5*15	RDC	SDB	SDB, WC	138.184.25	44	/	NON, après analyse
	Ragréage gris sous linoléum PVC souple	RDC	Chambre 1	Chambres 1 et 2	139.184.25	45	/	NON, après analyse
	Linoléum non collé	R+1	Chambre 3	Totalité des locaux du R+1 : -Environ 110 m ²	141.184.25	46	BE	OUI, après analyse
	Linoléum non collé	R+1	RGT chambre 3		142.184.25	47	BE	OUI, après analyse
	Linoléum non collé	R+1	Cuisine 2		143.184.25	48	BE	OUI, après analyse
	Linoléum non collé	R+1	WC 2		144.184.25	49	BE	OUI, après analyse
	Linoléum non collé	R+1	Chambre 4		145.184.25	50	BE	OUI, après analyse
	Linoléum non collé	R+1	Circulation		147.184.25	51	BE	OUI, après analyse
	Plancher bois sans isolant particulier	R+1	Chambre 4	Idem sur l'étage	/	58	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature

6- Conduits, canalisations et accessoires intérieurs et extérieurs								
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	3 cheminées brique	RDC	Habitation, dépendance	Habitation, dépendance	/	/	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature
	3 conduits de ventilation haute fibres amiante ciment en traversée de murs extérieurs	RDC	Cuisine, escalier, WC	Cuisine, escalier, WC -3 conduits d'environ 50 cm chacun	Idem 112.184.25	21 22	BE	OUI, après analyse
	Calorifugeage bourre + carton + plâtre	R-1	Cave	Cave	114.184.25	25	/	NON, après analyse
	3 conduits de ventilation haute fibres amiante ciment au plafond, sortie en toiture	R+1	Cuisine 2, WC 2, SDB 2	Cuisine 2, WC 2, SDB 2 -3 conduits d'environ 2 ml chacun	Idem 112.184.25	52	BE	OUI, après analyse
	1 conduit d'évacuation d'eaux usées fibres amiante ciment	RDC	SDB	SDB : -1 conduit visible au sol -Potentiellement tous les conduits sous la plancher	Idem 112.184.25	59	BE	OUI, après analyse
Clapets / volets coupe feu								/
Vide ordures								/
7- Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques : Sans Objet								
8- Equipements divers et accessoires								
Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, poêles à bois, à fuel, à charbon, groupe électrogènes	Chaudière gaz 2002	R-1	Cave	Cave	/	24	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature
	Ballon ECS 2004	R-1	Cave	Cave	/	23	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature
Convecteurs et radiateurs électriques								/
Fusibles à broches								/
Canalisations électriques préfabriquées								//
Coffres-forts								/
Portes de placards, baignoires et éviers métalliques	Plaque bitumineuse sur portes de placards métallique	RDC	Chambre 1	Chambre 1	115.184.25	26	/	NON, après analyse
	Revêtement sous évier	RDC	Cuisine	Cuisine, cuisine 2	140.184.25	/	/	NON, après analyse
Jardinières, bac à sables incendie								/
9- Fondations et soubassements								
Etanchéité des murs enterrés								/
Parois verticales et horizontales enterrées								/
Conduits et fourreaux								/

10- Aménagements, voiries et réseaux divers								
Conduits, siphons	Regards béton, canalisations enterrés PVC	RDC	Extérieur	Extérieur voir plan	/	9	/	NON, ne contenant pas d'amiante par nature
	Conduits enterrés fibres amiante ciment	RDC	Extérieur	Extérieur voir plan -7 conduits visibles par regards, continuité non vérifiable dont 2 conduits de sortie d'EU sous le bâtiment	112.184.25	15 16 17 18	BE	OUI, après analyse
Voiries								/
Espaces sportifs								/
Aménagements extérieurs	Chape sous carrelage 10x10 terrasse	RDC	Terrasse	Terrasse	107.184.25	10	/	NON, après analyse
	Chape sous pierre terrasse	RDC	Terrasse	Terrasse	108.184.25	10	/	NON, après analyse
	Colle couvertine pierre	RDC	Terrasse	Terrasse	109.184.25	11	/	NON, après analyse
11- Autres								
Autres	Chute de plaque fibres amiante ciment	R-1	Cave	Cave -1 plaque de 1.5 m²	Idem 112.184.25	19	BE	OUI, après analyse

Etat : L'état indiqué dans ce tableau n'est présent qu'à titre indicatif et n'est pas un état de conservation au sens du Dossier Technique Amiante (ED : Etat Dégradé / BE : Bon état)

ANNEXES

DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE









23



24



25



26



27



28



29



30



31



32



33



34



35



36



37



38

	
39	40
	
41	42
	
43	44
	
45	46

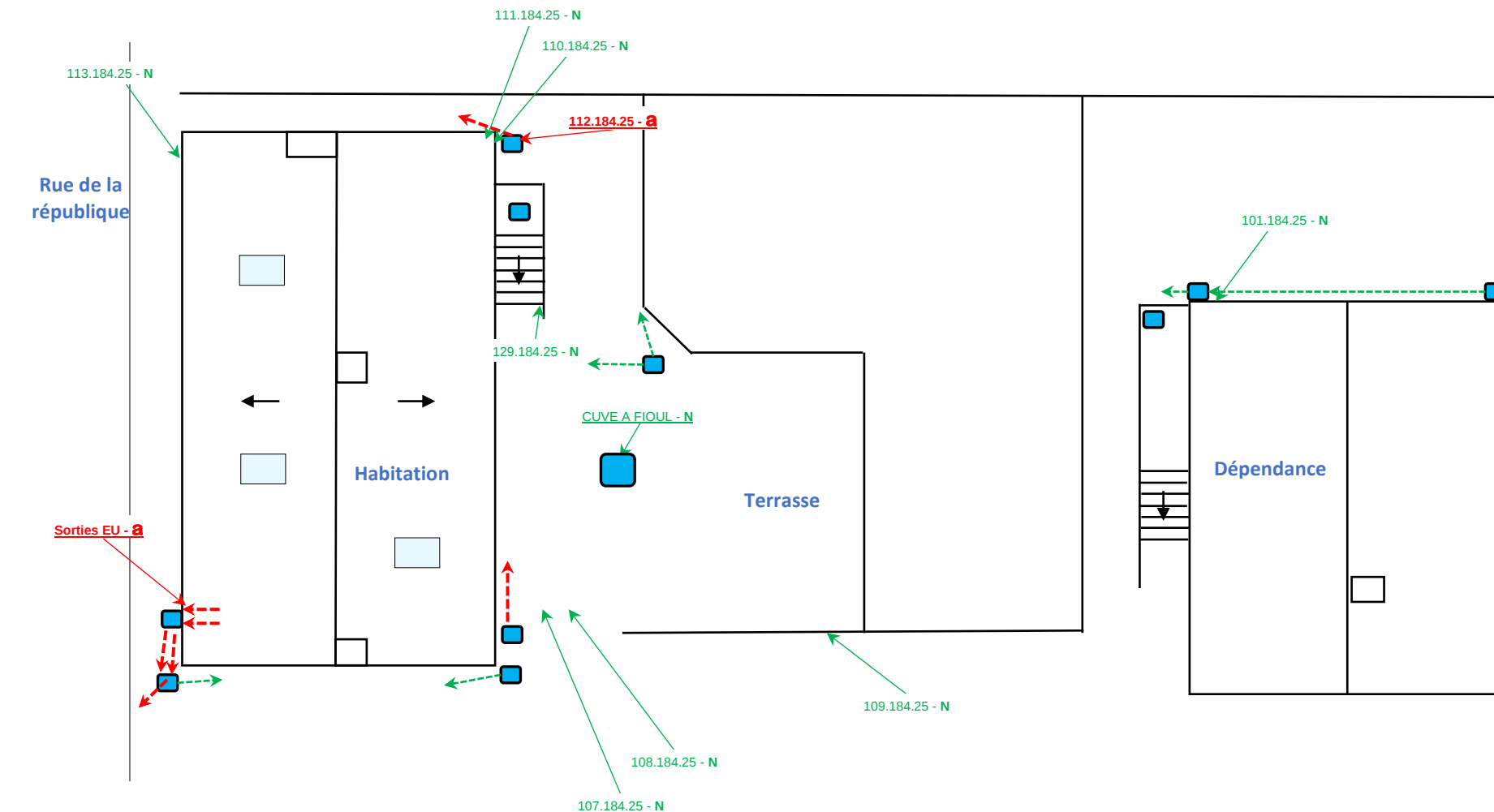
	
47	48
	
49	50
	
51	52
	
53	54

	
55	56
	
57	58
	
59	/

Légende :

	Présence d'amiante
?	Susceptibles de contenir de l'amiante
N	Non présence d'amiante

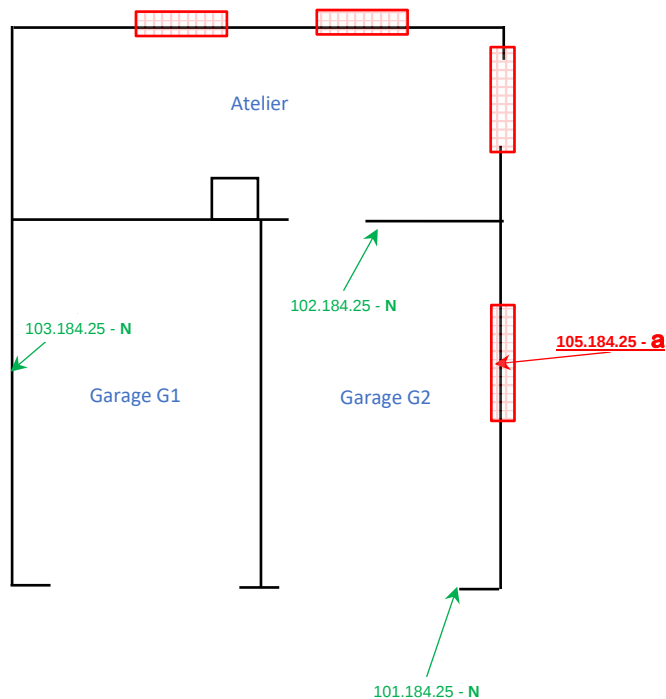
Plan de repérage Toiture / extérieurs :



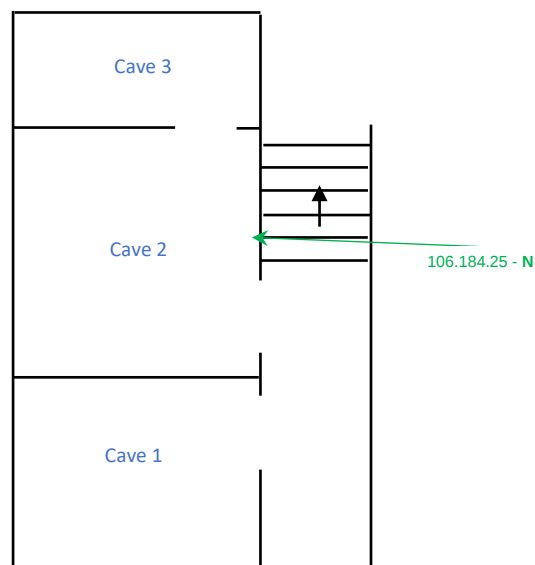
	Regards visités béton EP/EU/autres	N
	Conduits enterrés fibre amiante ciment	a

Plan de repérage Dépendances RDC, RDC, R+1 :

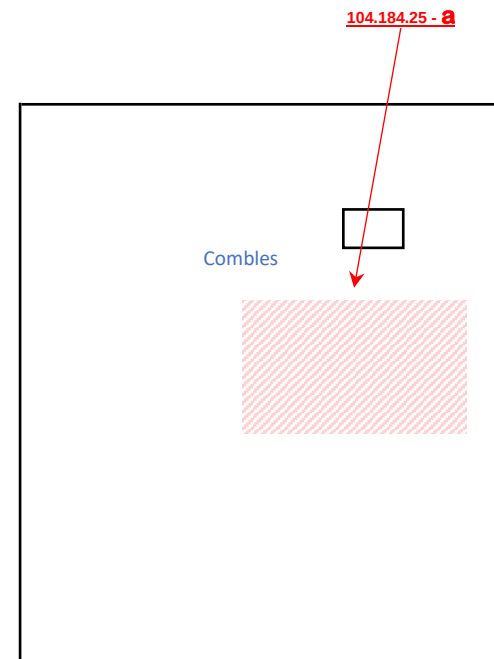
RDC :



R+1 :



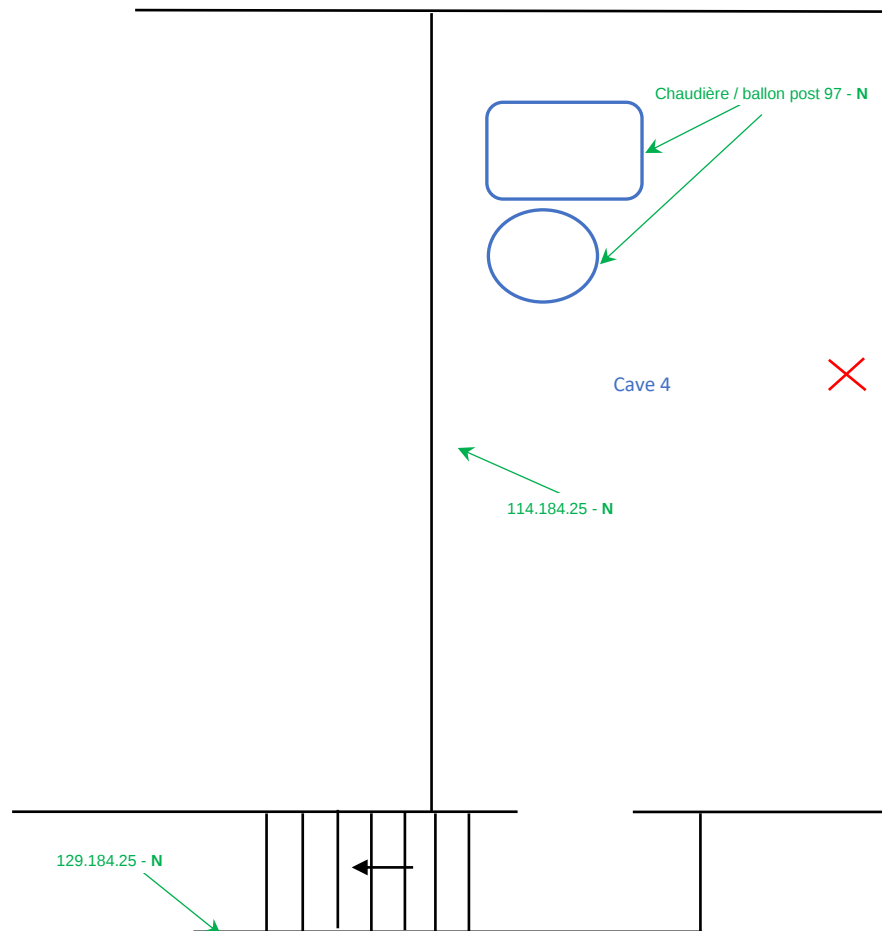
R+1 :



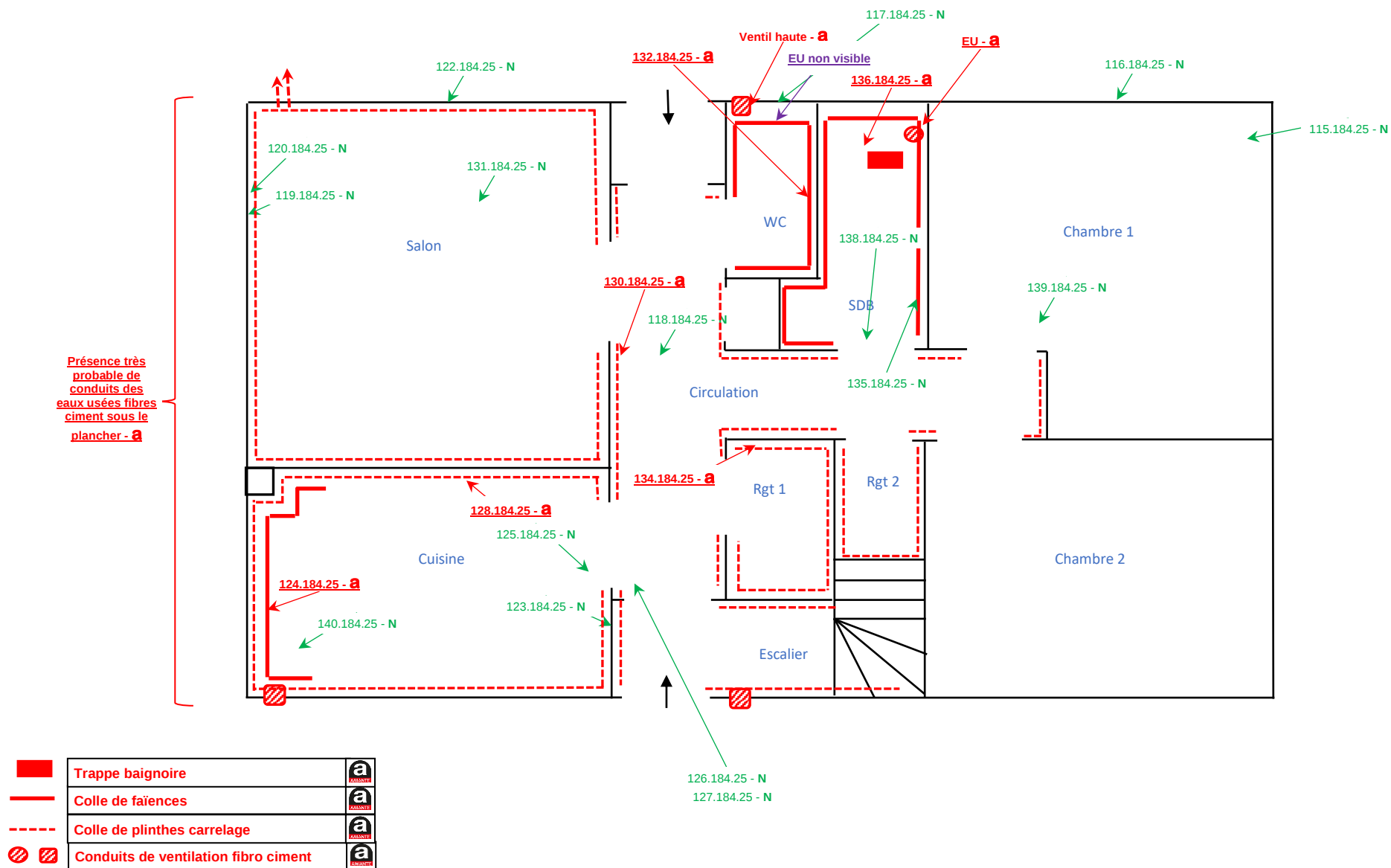
	Linoléums amiantés non collé	
	Joints de vitrage des menuiseries	

Plan de repérage Habitation R-1 :

✗ Plaques entreposées fibres ciment

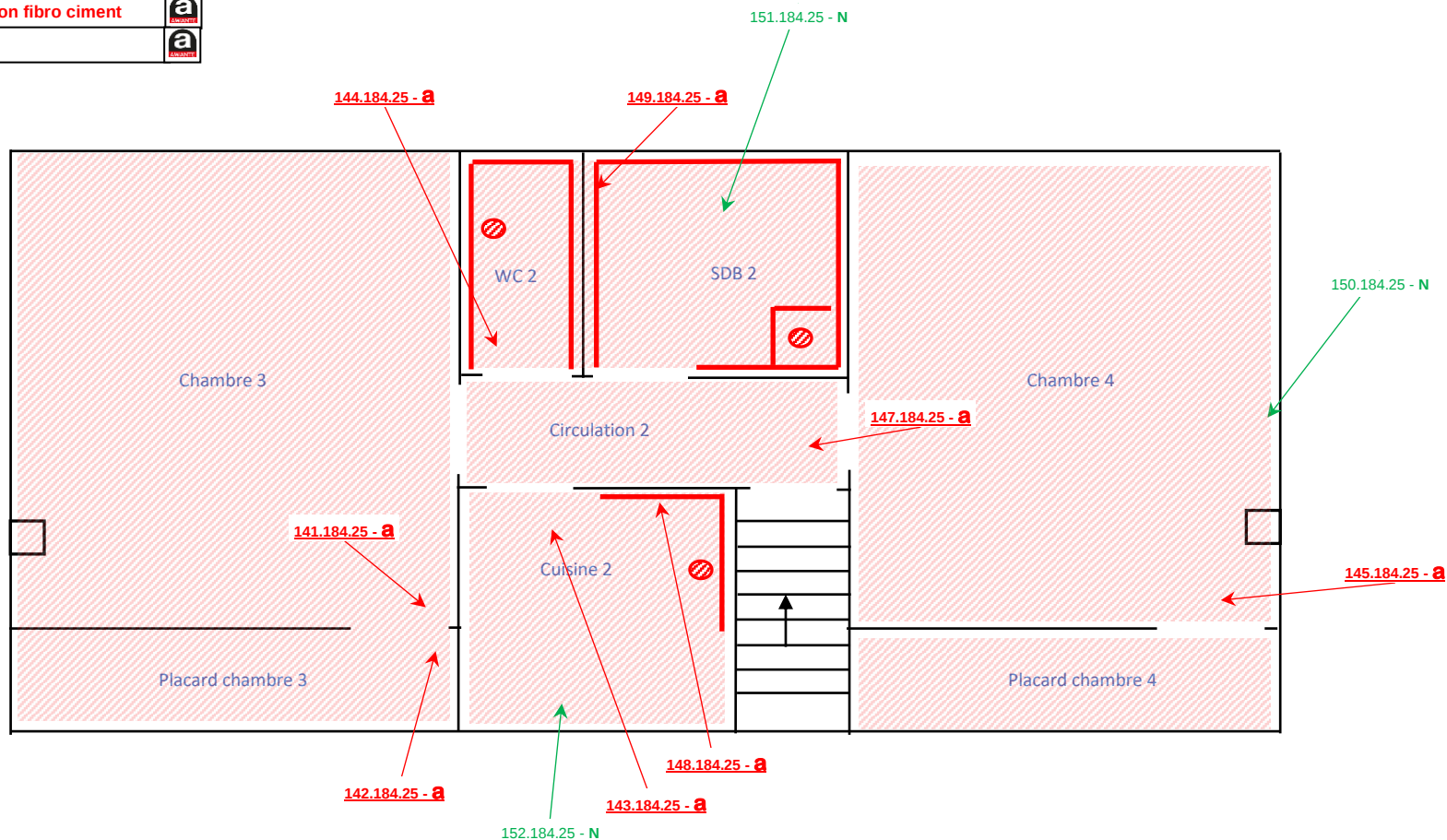


Plan de repérage Habitation RDC :



Plan de repérage Habitation R+1 :

	Linoléums amiantés non collé	
	Conduits de ventilation fibro ciment	
	Colle de faïences	



Légende :

	Présence d'amiante	S : Sondage SOL	Nota : les croquis de repérage sont réalisés uniquement dans le but d'indiquer la localisation des locaux concernés par les mesures et sont réservés à cet usage exclusif : ces croquis ne sont ni cotés ni à l'échelle, les dimensions représentées sont purement indicatives.
?	Susceptibles de contenir de l'amiante	M : Sondage MUR	
N	Non présence d'amiante	P : Sondage PLAFOND	
		T : Sondage TECHNIQUE (équipements, conduits...) Tous les sondages ne sont pas repérés pour plus de clarté.	



Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av
de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tel : 03.20.86.20.72
www.itga.fr



Accréditation n° 1-5971

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : SARDIAG ZA Le Velard 2 15 rue du Prinet 71370 OIROUX SUR SAONE	Réf. Commande ITGA : IT0225-16046 Réf. Commande Client : Maison parcelles 190 et 252 - 71 BLANZY - DREAL
---	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 07/07/2025

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction
électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6624	
Réf échantillon client : 101-184-25 - ENDUIT CIMENT + PEINTURE FACADE - -		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
► Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FCA (2)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6625	
Réf échantillon client : 102-184-25 - ENDUIT CIMENT INTERIEUR - -		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
► Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC (2)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6626	
Réf échantillon client : 103-184-25 - CIMENT PAVE DE VERRE - -		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
► Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 1/9

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6627	
Réf échantillon client : 104-184-25 - JOINT VITRAGE CHASSIS - -		Description ITGA : Peinture / Matériau mou beige avec poussières	
▸ Peinture non séparable + Matériau mou beige avec poussières	META (B) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : KLR (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6628	
Réf échantillon client : 105-184-25 - L'INOLEUM - -		Description ITGA : Revêtement souple gris avec couche cartonnée et poussières	
▸ Revêtement souple gris avec couche cartonnée et poussières	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6629	
Réf échantillon client : 106-184-25 - JOINT VITRAGE CHASSIS - -		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KLR (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6630	
Réf échantillon client : 107-184-25 - CHAPE SOUS CARRELAGE 10X10 - -		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FCA
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6631	
Réf échantillon client : 108-184-25 - CHAPE SOUS PIERRE TERRASSE - -		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6632	
Réf échantillon client : 109-184-25 - COLLE COUVERTINE PIERRE - -		Description ITGA : Peinture / Colle grise	
▸ Peinture non séparable + Colle grise	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 2/9

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6633	
Réf échantillon client : 110-184-25 - ENDUIT FACADE --		Description ITGA : Enduit blanc / Enduit compact gris	
▀ Enduit blanc non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FCA (2)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6634	
Réf échantillon client : 111-184-25 - COLLE FAIENCES ROBINET --		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche en faible quantité	
Carrelage	---	Non analysé	
▀ Colle grise + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : LCN (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6635	
Réf échantillon client : 112-184-25 - CONDUIT FAC ENTERRE --		Description ITGA : Fibrociment avec fibres visibles	
▀ Fibrociment avec fibres visibles	MOLP le 09/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile - Crocidolite	Analyste : NRE
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6636	
Réf échantillon client : 113-184-25 - ENDUIT FACADE SOUS BASSEMENT --		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
▀ Peinture non séparable + Enduit compact gris	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : LCN (2)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6637	
Réf échantillon client : 114-184-25 - CALORIFUGEAGE BOURRE + CARTON + PLATRE --		Description ITGA : Toile blanche plâtrée / Couche bitumineuse noire / Matériau fibreux avec poussières	
▀ Toile blanche plâtrée	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FCA
▀ Couche bitumineuse noire non séparable + Matériau fibreux avec poussières	MOLP + META (B) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KLR (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6638	
Réf échantillon client : 115-184-25 - PLAQUE ANTIVIBRATILE --		Description ITGA : Matériau bitumineux	
▀ Matériau bitumineux	META (B) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FJM

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 3/9

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6639	
Réf échantillon client : 116-184-25 - JOINT VITRAGE FENETRE BOIS --		Description ITGA : Matériau mou rouge avec poussières	
▀ Matériau mou rouge avec poussières	META (B) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FJM
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6640	
Réf échantillon client : 117-184-25 - JOINT VITRAGE PETITE FENETRE BOIS --		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige avec poussières	
▀ Peinture non séparable + Matériau compact beige avec poussières	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FCA (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6641	
Réf échantillon client : 118-184-25 - PLATRE + PAPIER PEINT SOUS PLAFOND BRIQUE --		Description ITGA : Peinture avec couche en papier / Matériau plâtreux blanc	
▀ Peinture avec couche en papier non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6642	
Réf échantillon client : 119-184-25 - PLATRE + PAPIER PEINT MURS SUR DOUBLAGE --		Description ITGA : Peinture avec couche en papier / Matériau plâtreux blanc	
▀ Peinture avec couche en papier non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6643	
Réf échantillon client : 120-184-25 - COLLE ISOLANT BITUME --		Description ITGA : Matériau bitumineux noir	
▀ Matériau bitumineux noir	META (B) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FJM
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6644	
Réf échantillon client : 122-184-25 - JOINT PERIPHERIQUE FENETRE BOIS --		Description ITGA : Matériau souple avec poussières	
▀ Matériau souple avec poussières	META (B) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FJM

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 4/9

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6645	
Réf échantillon client : 123-184-25 - PLATRE + PAPIER PEINT - -		Description ITGA : Peinture avec couche cartonnée / Matériau plâtreux blanc	
▀ Peinture avec couche cartonnée non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6646	
Réf échantillon client : 124-184-25 - COLLE GRISE DE FAIENCES - -		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
▀ Colle grise non séparable + Couche plâtreuse blanche	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6647	
Réf échantillon client : 125-184-25 - CHAPE SOUS CARRELAGE 7,5X15 - -		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau gris hétérogène	
Carrelage	---	Non analysé	
▀ Colle grise + Matériau gris hétérogène non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6648	
Réf échantillon client : 126-184-25 - CHAPE + COLLE SOUS CARRELAGE LOSANGE - -		Description ITGA : Colle grise / Ragréage rose	
▀ Colle grise + Ragréage rose non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : LCN (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6649	
Réf échantillon client : 127-184-25 - CHAPE SEULE - -		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▀ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FCA
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6650	
Réf échantillon client : 128-184-25 - COLLE GRISE DE PLINTHES CARRELAGE - -		Description ITGA : Peinture / Colle grise	
▀ Peinture non séparable + Colle grise	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 5/9

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6651	
Réf échantillon client : 129-184-25 - ENDUIT SABLE - -		Description ITGA : Peinture / Enduit beige en vrac	
▀ Peinture non séparable + Enduit beige en vrac	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FCA (2)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6652	
Réf échantillon client : 130-184-25 - COLLE GRISE DE PLINTHES ROUGES - -		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
▀ Colle grise non séparable + Couche plâtreuse blanche	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : LCN (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6653	
Réf échantillon client : 131-184-25 - COLLE SOUS CARRELAGE ROUGE LOSANGE - -		Description ITGA : Colle grise	
▀ Colle grise	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6654	
Réf échantillon client : 132-184-25 - COLLE GRISE FAIENCES - -		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
▀ Colle grise non séparable + Couche plâtreuse blanche	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6655	
Réf échantillon client : 134-184-25 - COLLE GRISE DE PLINTHE - -		Description ITGA : Peinture / Colle grise	
▀ Peinture non séparable + Colle grise	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : KLR (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 6/9

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : - Réf échantillon ITGA : IT022507-6656			
Réf échantillon client : 135-184-25 - COLLE GRISE DE PLINTHE -- Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau rouge			
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KLR
▸ Matériau rouge	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC
Réf dossier client : - Réf échantillon ITGA : IT022507-6657			
Réf échantillon client : 136-184-25 - PANNEAUX TRAPPE DE BAIGNOIRE GRIS -- Description ITGA : Carrelage / Colle grise avec fibres visibles / Couche plâtreuse blanche			
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise avec fibres visibles + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 7	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile - Amosite	Analyste : KLR (3)
Réf dossier client : - Réf échantillon ITGA : IT022507-6658			
Réf échantillon client : 138-184-25 - CHAPE SOUS CARRELAGE 7,5X15 -- Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène			
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC
Réf dossier client : - Réf échantillon ITGA : IT022507-6659			
Réf échantillon client : 139-184-25 - RAGREAGE GRIS SOUS LINOLEUM -- Description ITGA : Couche blanche / Ragrée gris			
▸ Couche blanche non séparable + Ragrée gris	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC (3)
Réf dossier client : - Réf échantillon ITGA : IT022507-6660			
Réf échantillon client : 140-184-25 - REVETEMENT SOUS EVIER -- Description ITGA : Matériau beige en vrac			
▸ Matériau beige en vrac	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 7/9

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6661	
Réf échantillon client : 141-184-25 - LINOLEUM NON COLLE SUR PLANCHER BOIS - -		Description ITGA : Revêtement souple orange avec couche cartonnée / Colle polymère jaune	
▀ Revêtement souple orange avec couche cartonnée + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6662	
Réf échantillon client : 142-184-25 - LINOLEUM NON COLLE SUR PLANCHER BOIS - -		Description ITGA : Revêtement souple beige avec couche cartonnée	
▀ Revêtement souple beige avec couche cartonnée	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6663	
Réf échantillon client : 143-184-25 - LINOLEUM NON COLLE SUR PLANCHER BOIS - -		Description ITGA : Revêtement souple beige avec couche cartonnée	
▀ Revêtement souple beige avec couche cartonnée	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6664	
Réf échantillon client : 144-184-25 - LINOLEUM NON COLLE SUR PLANCHER BOIS - -		Description ITGA : Revêtement souple beige avec couche cartonnée et poussières / Colle polymère jaune	
▀ Revêtement souple beige avec couche cartonnée et poussières + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6665	
Réf échantillon client : 145-184-25 - LINOLEUM NON COLLE SUR PLANCHER BOIS - -		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune	
▀ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 6	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : DMX (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6666	
Réf échantillon client : 147-184-25 - LINOLEUM NON COLLE SUR PLANCHER BOIS - -		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune	
▀ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : LCN (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 8/9

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0225-16046 EN DATE DU 09/07/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6667	
Réf échantillon client : 148-184-25 - COLLE GRISE FAIENCES - -		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
▀ Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : LCN (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6668	
Réf échantillon client : 149-184-25 - COLLE GRISE FAIENCES - -		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
▀ Colle grise non séparable + Couche plâtreuse blanche	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FCA (3)
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6669	
Réf échantillon client : 150-184-25 - PLATRE MUR - -		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc	
▀ Matériau plâtreux blanc	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : LCN
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6670	
Réf échantillon client : 151-184-25 - PLATRE SOUS PLAFOND BRIQUE - -		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc	
▀ Matériau plâtreux blanc	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC
Réf dossier client : -		Réf échantillon ITGA : IT022507-6671	
Réf échantillon client : 152-184-25 - BOIS + PLATRE - -		Description ITGA : Bois aggloméré / Matériau plâtreux blanc	
Bois aggloméré	---	Non analysé	
▀ Matériau plâtreux blanc	META (A) le 09/07/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : YYC

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Brandon Boreau Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164-01 rev 18

Page 9/9

ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

Je soussigné M. SARTORI Johann, gérant de la société SARDIAG, atteste sur l'honneur, conformément aux articles L271-6 et R271-3 du code de la construction et de l'habitation :

- Disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires aux prestations,
- Que les personnes chargées de la réalisation des états, constats et diagnostics disposent des moyens et des certifications requises leur permettant de mener à bien leur mission,
- Avoir souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de notre responsabilité en raison de nos interventions,
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à notre impartialité et à notre indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à nous, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il nous est demandé de réaliser la présente mission et, notamment :
- N'accorder, directement ou indirectement, à l'entité visée à l'article 1^{er} de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 qui intervient pour la vente ou la location du bien objet de la présente mission, aucun avantage ni rétribution sous quelque forme que ce soit,
- Ne recevoir, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit.

Le gérant, M. SARTORI Johann

SARDIAG
Diagnostics Amiante, Plomb, Travaux, Démolition
15 Rue du Pradet - ZA du Velard 2
71370 OURoux SUR-SAONE
Tel: 03.85.47.45.91
Siret : 501 003 024 0020 APE : 7120B

ATTESTATION D'ASSURANCE :



Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° assuré : H46460Z
N° contrat : 7302001 / 001 574101/28
N° SIREN : 501003024

Pour tout renseignement contacter :
SMABTP DIJON
CS 50270
2 BIS AVENUE MARBOTTE
21002 DIJON CEDEX
Tél. : 01.58.01.34.00
Courriel : maud_plousey@smabtp.fr

SARDIAG
15 RUE DU PRANET
ZA DU VELARD
71370 OURoux SUR SAONE

0241128073200770000114



Attestation d'assurance

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2025 au 31/12/2025

SMABTP désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro H46460Z7302001 / 001 574101/28.

Bénéficiaire(nt) de la qualité d'assuré :

- Le souscripteur

1 - PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

1-1 Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité décennale obligatoire et complémentaire, de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance et des garanties de responsabilité civile

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

Néant

1-2 Missions bénéficiant des garanties d'assurance de responsabilité civile hors garanties d'assurance de responsabilité décennale obligatoire et complémentaire et de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :

- **Mission : Diagnostic Amiantedont les bâtiments industriels et la gestion DTA (diag technique amiante)**
Définition :
Repérage et diagnostic effectués dans le cadre de la réglementation en vigueur relative à la présence et à l'état de l'amiante dans les bâtiments et comprenant, le cas échéant, les prélèvements de matériaux pouvant contenir de l'amiante et l'analyse qualitative de ces prélèvements sous condition que cette analyse soit effectuée par un organisme compétent en microscopie optique en lumière polarisée ou maîtrisant toute autre méthode équivalente et assuré en responsabilité professionnelle pour ce type d'activité.
y compris bâtiments industriels.
- **Mission : Diagnostic Déchets**
Définition :
Diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition » (conformément au décret N° 2°11-610 du 31 mai 2011 et l'arrêté du 19 décembre 2011).

SMABTP, Société mutuelle d'assurance du
bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
RCS PARIS 775 684 764

Entreprises régies par le Code des assurances.
Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • smabtp.fr

SMABTP, Société mutuelle d'assurance
sur la vie du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

SMA SA, Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296



N° assuré : H46460Z
N° contrat : 7302001 / 001 57410128
N° SIREN : 501003024
Attestation

3/3

Nature de la garantie	Montant de garantie
Dommmages corporels	8 000 000 euros par sinistre et par an
Dommmages matériels et immatériels France	2 000 000 euros par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000 euros par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	100 000 euros par sinistre et par an
Dommmages matériels et immatériels pour les pays limitrophes de la France	1 000 000 euros par sinistre et par an
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000 euros par sinistre et par an
- dont dommages aux biens confiés	100 000 euros par sinistre et par an
Limite pour tous dommages confondus d'atteinte à l'environnement y compris ceux dus ou liés à l'amiante	750 000 euros par sinistre et par an
Responsabilité environnementale (pour les dommages survenus pendant la période de validité de la présente attestation et constatés pendant cette même période)	100 000 euros par sinistre et par an

La présente attestation ne peut pas engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
le 28/11/2024

Le Directeur Général




SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

SMA BTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

Entreprises régies par le Code des assurances.
Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • sma@btp.fr

N° assuré : H46460Z
N° contrat : 7302001 / 001 57410128
N° SIREN : 501003024
Attestation

2/3

- Mission : Diagnostics techniques immobiliers hors amiantes compris diagnostics plomb avant travaux / démolition/ vente et location.

Définition : Mission relative au diagnostic techniques immobiliers hors amiantes réalisés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur à l'exclusion de toute mission de maîtrise d'œuvre, y compris diagnostics plomb avant travaux / démolition/ vente et location.

- Mission : Diagnostics HAP sur enrobé

- Mission : Contrôles visuels

- Mission : Sondages destructifs

2 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Dommmages corporels	8 000 000 euros par sinistre
Dommmages matériels et immatériels	1 000 000 euros par sinistre
- dont dommages immatériels non consécutifs	500 000 euros par sinistre
- dont dommages aux biens des préposés	25 000 euros par sinistre

3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale traités aux paragraphes 2 et 3 ci-avant.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux missions professionnelles listées aux paragraphes 1-1 et 1-2 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.



SMA SA, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 19 804 800 euros
RCS PARIS 332 789 296

SMA BTP, Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS PARIS 775 684 772

Entreprises régies par le Code des assurances.
Sièges : 8 rue Louis Armand • CS 71201 • 75738 PARIS Cedex 15 • Tél. : + 33 (0)1 40 59 70 00 • sma@btp.fr



CERTIFICAT

DE COMPETENCES

Diagnosticteur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Monsieur

Johann SARTORI

est titulaire du certificat de compétences N°DTI2167 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 30/01/2023 au 29/01/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante sans mention du 30/01/2023 au 29/01/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Diagnostic amiante avec mention du 30/01/2023 au 29/01/2030
Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.



Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 30/01/2023



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS – www.dekra-certification.fr
Immeuble La Boursidière - Porte I - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson – France